

La terre neuve de Deep Green

Publié le mardi 10 avril 2007 à 00h00 - Mis à jour le mardi 10 avril 2007 à 00h00

C'est presque trop beau pour être vrai. Pourtant, même en y regardant de près, pas facile de trouver la petite bête chez Deep Green.

Fondée en 1999, cette PME bruxelloise est spécialisée dans le traitement des terres polluées en hydrocarbures ou autres produits issus de la pétrochimie et de la carbochimie. Plus précisément, Deep Green utilise la technique de la "désorption thermique" par laquelle les polluants sont vaporisés en insufflant de la chaleur dans le sol. Les gaz ainsi produits sont ensuite traités dans un four de postcombustion, lequel les décompose en CO₂ et H₂O. Au final, les terres redeviennent parfaitement propres et revalorisables.

"Au moment de monter Deep Green, nous avons choisi d'être une société de niche", raconte Jan Haemers, le directeur général. En 1999, le traitement thermique est encore peu connu en Europe, l'entreprise se développe rapidement. Elle possède alors dix machines de traitement thermique vers lesquelles les terres polluées sont acheminées par conteneurs. En 2001, Deep Green pénètre le marché américain par l'acquisition de la société TPS technologies, active dans le traitement thermique depuis 1989. "Le but était d'aller plus vite sur la courbe d'apprentissage, et d'améliorer notre technique", précise Jan Haemers. A ce moment-là, Deep Green décide de se concentrer sur la recherche, craignant de voir son avantage s'effriter. "De plus, les machines que nous utilisons demandaient trop d'énergie", ajoute Jan Haemers. "Si nous voulions gagner la guerre, il fallait à tout prix réduire la consommation."

Traitement in situ

En collaboration avec l'ULB, et après plusieurs projets, Deep Green parvient à une technique révolutionnaire : la Thermopile. Couverte par un brevet mondial, récompensée il y a peu par le Premier prix des "Brussels Innovation Awards", elle utilise l'énergie des polluants du sol comme source d'énergie dans le processus de désorption. Elle permet aussi de récupérer la chaleur produite par la destruction des polluants afin de porter les terres à la température désirée. Autre atout de la Thermopile : elle est applicable in situ et, donc, sans excavation. "Elle permet de s'adapter aux sites urbains, mais aussi aux endroits où il y a un risque de stabilité", déclare le directeur général. "On pourrait penser que tout cela coûte très cher, mais nous restons tout à fait compétitifs !", surenchérit Jan Haemers.

L'entreprise a peu à peu revendu ses activités aux Etats-Unis pour ne se concentrer que sur l'Europe. Elle compte aujourd'hui environ 100 salariés à travers le monde. Deep Green possède des centres de traitement en France (Rouen) et aux Pays-Bas (Rotterdam). Elle a également réalisé des projets dans plusieurs pays d'Europe, et compte dans ses clients des noms comme Arcelor, Gaz de France ou Peugeot. Et Jan Haemers ne compte pas s'arrêter en si bon chemin : "La recherche continue, nous travaillons sur d'autres projets, il faut aller encore plus loin."

(St.)